



L'école de musique ATMA installée à Dschang, a fêté ses dix ans d'âge par l'organisation d'un concours de guitare classique, parrainé par le préfet de la Menoua.

A l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'ouverture d'Asa'a Telong music academy (ATMA), Justin Naoussi, promoteur de l'association, a organisé la première édition du concours départemental de guitare classique.

Déployé sur deux jours, l'événement a été placé sous le parrainage de Confiance Balungeli Ebune, préfet du département de la Menoua. Soucieux de promouvoir la culture sous toutes ses formes, le représentant du chef de l'Etat a présidé la cérémonie de remise des récompenses de cette fête, en présence d'un parterre distingué de personnalités administratives, traditionnelles et de la société civile.

Au nombre de celles-ci, deux figures se sont particulièrement distinguées par leur implication. L'une est Désiré Mbonguè, délégué départemental de la Culture de la Menoua. L'autre est SM Calvin Tsobgny III, chef du village Johnny-Baleng dans le groupement Bafou, la localité dans laquelle le promoteur d'ATMA a vu le jour, il y a six décennies.

Ouverte aux candidats externes à ATMA, la compétition s'est déclinée en quatre catégories : les seniors, les juniors, les cadets et les minimes. Le premier jour a été réservé aux épreuves compétitives, et le second à la fête qui a permis de consacrer les deux meilleurs de chaque

catégorie. Si les compétiteurs ont reçu chacun leur attestation, seul le vainqueur et son dauphin par catégorie ont eu droit à un prix, offert par le préfet.

Afin de rehausser l'éclat de la soirée, les tout petits de l'académie ont chanté et exécuté instrumentalement deux titres, créés par le promoteur d'ATMA. "Forêt tropicale" et "It's good, good to have a friend". Selon l'auteur, ce single sera livré au marché discographique dans un futur proche, pour couronner les dix ans d'âge d'ATMA.

Le jury chargé de départager les candidats s'est décliné en deux collèges. Et pour accompagner à cette fin le public composé d'amateurs avertis en majorité, trois universitaires exercés dans la critique d'arts ont été sélectionnés. Ces enseignants exerçant en la faculté des Lettres et sciences humaines de l'université de Dschang sont les professeurs : Robert Fotsing Mangoua, président ; Alain Cyr Pangop Kameni, membre ; Benoît Tsofack, membre. Plus concrètement, sur une grille maximale de vingt points, le public a noté les candidats sur cinq.

Les quinze points restants étant réservés au jury professionnel. Diversifiés et variés avec la qualité du jury, les critères d'appréciation ont porté sur : la maîtrise de sa posture et de la restitution de l'œuvre ; l'entrée en scène ; la maîtrise de l'instrument et de la partition jouée ; la qualité de la restitution du travail, par rapport à l'œuvre originale préalablement écoutée.

Relever le défi de former en province des formateurs, appelés à encadrer les jeunes scolaires.

Satisfait du succès rencontré par ce concours, Justin Naoussi a montré l'émotion qui l'animait : « Nous ne cesserons de dire merci aux éminents professeurs d'université, qui nous ont permis de nous regarder dans un miroir, en vue de corriger nos imperfections, à travers le regard évaluatif qu'ils ont posé sur le travail de nos apprenants... »

Au bout de deux années de collaboration à la faculté des Lettres et sciences humaines, de l'université de Dschang, le créateur d'ATMA a été jugé apte à dispenser son savoir à l'institut des Beaux-arts de Foumban (IBAF). Ainsi, il transmet une partie de son savoir aux étudiants de cet établissement de l'université de Dschang, depuis la rentrée académique 2014-2015 jusqu'à date.

Polyvalent dans la pratique de son art, Justin Naoussi dispense des cours tels que : la théorie musicale, le solfège, l'harmonie musicale, l'étude des instruments de musique, l'analyse et la direction musicale, l'orchestration, l'improvisation.

Ce moment d'arrêt a aussi sonné telle une transition opérée par l'association, car avec l'inscription récente de la musique aux programmes scolaires officiels, l'académie a engagé les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle, pour devenir une école professionnelle de musique, avec la capacité de délivrer des certifications authentiques.

ATMA étant une association de type culturelle, artistique et éducative pour la promotion des arts plastiques et du spectacle, elle a l'ambition de relever un défi : former en province des formateurs, appelés à encadrer les jeunes scolaires. Pour y parvenir, l'association compte sur son expérience et ses solides partenariats académiques.

Au nombre de ses atouts, l'association affiche à son actif la formation de : trois allemands, deux serbes, sept américains (USA). Sur le plan local, la liste de noms s'égrène en dizaines. Valentin Tchoufack, titulaire d'un master II en "Création musicale et sonore" de l'IBAF, n'a pas hésité à rentrer travailler pour l'académie.

Si la méthodologie pratiquée à ATMA est l'approche par les compétences, il convient d'ajouter à son palmarès la formalisation de partenariats académiques avec : le Carlton college of Minesota, aux USA ; le Japan international cooperation agency (JICA).

En vue de faciliter de futurs séjours artistiques des membres d'ATMA au pays du soleil levant, Takeshi Yamamoto, enseignant de japonais, a effectué un séjour de neuf mois à Dschang, de fin 2017 à juin 2018, pour dispenser des cours de japonais.



Ci-dessus: Le promoteur de l'académie en démonstration

ci-dessous, les photos de quelques lauréats (es) en démonstration.



